AR Prefecture
082-218201317-20261012-2026_78-DE
Reçu le 14/10/2026
Publié le 14/10/2026

**N° 2026 – 78**

République Française
---

Département
Tarn-et-Garonne
---

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT - DE - QUERCY

## Séance du 12 octobre 2026

Date de convocation
7 octobre 2026

Date d'affichage
7 octobre 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 19
Présents : 18
Procurations : 01
Votants : 19

L'an deux mille vingt-six et le douze octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MACCARINI, Maire.

**Présents :** MM. Gilles MACCARINI, Eric LONGUEVILLE, Mme Laure, BERROCAL, M. Stéphane FAU, Mme Sylvie ROUCHY, M. Denis TAISANT, MM. Jean-François CADERAS, Serge LAYMOND, Joël MOURIAU, Mme Lydia DEFOSSE, M. Patrick FOURNIOLS, Mmes Laurence QUERCY, Céline COSME, Amélie GRANDMONTAGNE, Anaïs COUJEAN, Clémence ARHUIS, Christine DOUMENG, M. Erick LEBRUN.

**Absent excusé :** M. Gérard MOUNIE.

M. Gérard MOUNIE a donné procuration à M. Erick LEBRUN.

Mme Laure BERROCAL a été élue secrétaire de séance.

**Objet : Création d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint technique territorial.**

**VU** le Code Général de la Fonction Publique Territoriale,

**CONSIDERANT** qu'aux termes de l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. La délibération précise les grades correspondant aux emplois créés,

**CONSIDERANT** qu'en raison des besoins de la collectivité, il conviendrait de créer un emploi permanent à temps complet,

Monsieur le Maire propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 1er novembre 2026 :

| Nombre d'emploi | Grade | Nature des fonctions Niveau de recrutement | Temps de travail hebdomadaire |
|---|---|---|---|
| 1 | Adjoint technique territorial | Technique | 35 h |

. . . / . . .

Mise en ligne le : 15/10/2026 14:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Montpezat-de-Quercy
https://www.intramuros.org/montpezat-de-quercy/documents_administratifs/82848

**AR Prefecture**

082-218201317-20261012-2026_78-DE
Reçu le 14/10/2026
Publié le 14/10/2026

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer pour créer un emploi permanent.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ACCEPTENT la proposition ci-dessus dans les conditions précitées.

CHARGENT Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent.

DISENT que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la Collectivité aux articles et chapitres prévus à cet effet de l'année en cours.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et publié à Montpezat-de-Quercy, le 13 octobre 2026.

Le Maire, La secrétaire de séance,

Gilles MACCARINI. Laure BERROCAL.

Centre de Gestion de la F.P.T. de Tarn et Garonne
14/10/2026
Vu pour accord, le Président
##2600122471##

Mise en ligne le : 15/10/2026 14:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Montpezat-de-Quercy
https://www.intramuros.org/montpezat-de-quercy/documents_administratifs/82848